

\*\*\* Information aux médias\*\*\*

28 novembre 2017

## **Bien commencer sa carrière avec Progresso : les dates des formations 2018 sont en ligne**

**Bâle. En 2018 aussi, des formations Progresso sont prévues dans toute la Suisse. Les dates des nouvelles formations de base proposées dans les domaines du service, de la cuisine, de l'intendance et de la restauration de système peuvent être consultées dès à présent sur [www.hotelgastro.ch](http://www.hotelgastro.ch) et sur [www.mon-progresso.ch](http://www.mon-progresso.ch). Pour la première fois, des cours sont organisés à Saint-Moritz.**

Pour que l'année prochaine, autant d'établissements que possible puissent à nouveau exploiter au mieux les fluctuations saisonnières et profiter de l'offre de cours Progresso, les dates et les lieux des formations sont ajustés en fonction des besoins en permanence. En 2018 aussi, la formation de base, qui s'étend sur cinq semaines, sera proposée dans les trois régions linguistiques, avec désormais deux villes pour le seul canton des Grisons: Coire, mais aussi Saint-Moritz. Les cours auront lieu à Fahrweid-Weinigen, Kilchberg, Emmenbrücke, Bönigen, Liestal et Saint-Gall pour la Suisse alémanique, à Lugano pour le Tessin et à Lausanne pour la Suisse romande.

### **Une formation quasiment gratuite avec une AFP à la clé**

L'un des moteurs du succès des établissements suisses de restauration est une main-d'œuvre bien formée. C'est précisément l'idée qui sous-tend les cours Progresso : le cursus de base de cinq semaines permet à des collaborateurs sans formation initiale ou apprentissage d'acquérir une première qualification en cuisine, service, intendance et restauration de système. Grâce au cours de langues fide intégré, ils améliorent dans le même temps leurs connaissances des langues nationales dans leur domaine.

Une fois la formation Progresso achevée, les participants ont la possibilité de préparer en un an (au lieu de deux) une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) dans les secteurs de la cuisine et du service. « Grâce à ce cursus accéléré, ceux qui ont la volonté de se former peuvent commencer une carrière dans notre secteur et progresser rapidement pour accéder à des postes intéressants », explique Mike Kuhn, responsable de projet Qualification de base chez Hotel & Gastro *formation* Suisse.

Pour les employeurs, les coûts de formation sont minimes : la qualification Progresso est subventionnée pour les collaborateurs assujettis à hauteur de CHF 3450.–, c'est-à-dire presque dans son intégralité, par la convention collective nationale de travail pour l'hôtellerie-restauration suisse CCNT. En outre, la CCNT prend en charge les coûts de la documentation de formation, les frais de nourriture et, le cas échéant, de logement des participants ainsi qu'une large partie de la compensation de salaire, grâce aux fonds issus des contributions aux frais d'exécution.

### **Nouveauté : reconnaissance de Perfecto-Futura dans le cadre des formations Progresso**

Perfecto-Futura est une formation continue dans le domaine de l'hôtellerie-restauration destinée aux personnes sans emploi. Les participants à un cours Perfecto-Futura ont désormais la possibilité de faire reconnaître ce dernier dans le cadre de la formation Progresso : ils ne doivent donc plus suivre que les modules de cours 2 et 3, ce qui représente une période de formation de trois semaines. Le cursus est réalisable en deux à trois mois. Cette équivalence est offerte avec effet rétroactif à toutes les personnes ayant obtenu un certificat à l'issue d'une formation Perfecto-Futura depuis 2014.

Eine Kampagne des Gastgewerbes – une campagne de l'hôtellerie-restauration – una campagna dell'industria alberghiera-ristorazione

L-GAV – gut für alle  
CCNT – bonne pour tous  
CCNL – bene per tutti



Autres informations :

[www.mon-progresso.ch](http://www.mon-progresso.ch)

[www.hotelgastro.ch](http://www.hotelgastro.ch)

[www.ccnt.ch](http://www.ccnt.ch)

\*\*\*Fin du texte\*\*\*

**Service de coordination pour les demandes des médias**

Sabine Bosshardt

Partenaire-gérante

Zenhäusern & Partner AG

Tél: +41 (0)44 386 40 02

E-mail: [bosshardt@zen-com.com](mailto:bosshardt@zen-com.com)